

**Compte-rendu**  
**Paroisse EPUDF Saint Etienne - Forez**  
**Assemblée générale du 26 mars 2023**

Ouverture de l'AG par le Président, François Delorme-Duc  
Bureau de l'AG validé à l'applaudimètre ;  
Modératrice : Sylvie Littet  
Secrétaire : Christine Vidal-Manivit (remplace Anne-Lise Aigoïn)

Nombre de présents + représentés = 106  
Majorité = 54

Lecture de la déclaration de Foi.

**1° Rapport d'activité présenté par le Président** (voir annexe)

**2° Rapport moral par le pasteur Vincent Christeler**

« Une équipe à moi tout seul ! Dernière AG pour moi avec de bons souvenirs de ces 10 ans passés ici... (l'un de mes fils se croit à présent stéphanois !) »

**3° Statuts ;**

Proposition du changement de nom : **ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE SAINT-ÉTIENNE – FOREZ.**  
Votes ; 105 pour, 1 abstention.

Après explications des différentes modifications et les réponses aux quelques questions de l'assemblée par le pasteur Vincent Christeler, les nouveaux statuts sont soumis à l'approbation de l'AG et votés à l'unanimité : 106 voix pour.

Remarques : ces statuts seront déposés en préfecture dans les plus brefs délais.

Certains changements ont été nécessaires suite à la loi de 2021 qui détermine que chaque association culturelle doit soumettre un dossier de culturalité à la préfecture. Ces statuts sont également envoyés à la région.

**4° Rapport financier.** (Dossiers comptables disponibles)

Après l'exposé des comptes par la trésorière, des demandes d'explication :

– « Qu'est-ce que le solde d'exploitation courante ? » « Y a-t-il beaucoup de réserves ? » « Quid du déficit ? » « Qu'est-ce que la contribution régionale ? ». « La réalité des difficultés locales est-elle transférée à la région ? » « La région a-t-elle une marge de manœuvre avec la solidarité pastorale ? » « La région est-elle aussi en déficit ? »

La trésorière donne des explications.

1er vote : rapport financier, adoption des comptes 2022 : 103 pour 3 abstentions.

**5° Budget prévisionnel.** (Dossiers comptables disponibles)

La trésorière fait quelques remarques préliminaires : Réserves de 3000 euros environ sur le livret A et 2000 euros sur le compte courant. La moyenne des offrandes pour un culte ordinaire est de 200 euros. Présentation d'un tableau avec dons nominatifs réguliers. Tableau des recettes des manifestations particulières.

Le projet est soumis au vote : 104 pour, 2 abstentions.

**6° Rapport immobilier :**

Maison de l'amitié : la porte d'entrée sera remplacée et les travaux de rafraîchissement du presbytère sont commandés pour l'accueil, dans de bonnes conditions, de la famille du nouveau pasteur.

**7° Remerciements** par le président pour le travail effectué par tous les bénévoles engagés dans la paroisse.

L'assemblée générale se termine par un temps de bénédiction.